



## **COMPTE RENDU**

### **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2020**

**Date de la convocation : 27 Février 2020**

**Nombre de Membres:**

**EN EXERCICE** : 34

**PRESENTS** : 18

**VOTANTS** : 20

#### **ORDRE DU JOUR** :

1. Nomination d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu du 24 Juillet 2019
3. Compte Administratif 2019
4. Compte de Gestion 2019
5. Débat d'Orientation budgétaire
6. Demande d'autorisation de lancer la consultation pour la construction du Gymnase
7. Contrat d'assurance des risques statutaires – CDG77
8. Nomination d'un nouveau secrétaire suite à un départ en retraite
9. Questions Diverses

**Le dix mars deux mille vingt** à dix- huit heures trente, les membres du Conseil Syndical du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de Rozay-en-Brie élus par leurs conseils municipaux respectifs, se sont réunis dans la salle de la Mairie de Rozay-en-Brie sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Étaient présents** :

- Mme LAB Brigitte, déléguée titulaire de BERNAY-VILBERT
- Mme ROUSSEAU Christine et Mr PERRIN Ludovic, délégués titulaires de LA CHAPELLE-IGER
- Mr ROSSILLI Patrick, délégué titulaire de FONTENAY-TRESIGNY
- Mme BONNEAU Sophie, déléguée titulaire de HAUTEFEUILLE
- Mme PERIGAULT Isabelle, déléguée titulaire de LE PLESSIS-FEU-AUSSOUS
- Mr OLIVIER Patrick, délégué titulaire de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX
- Mme BENECH Michèle et Mr. BONNEL Stéphane délégués titulaires de MARLES-EN-BRIE
- Mme SURAT Sylvie, déléguée titulaire de PEZARCHES
- Mr PERCIK Patrick et Mr DE MATOS Gilbert, délégués titulaires de ROZAY-en -BRIE
- Mr BOYOT Jean-Louis et Mr BRIGOT Bernard, délégués titulaires de TOUQUIN
- Mr HUSSON Olivier, délégué titulaire de VOINSLES
- Mr POMMIER Arnaud et Mr BOUDOT Gilles, délégués titulaires de GASTINS
- Mr FABRE Gérard, délégué titulaire de QUIERS

#### **Absents Excusés** :

- Mme VIGNIER Marie-Anne et Mr. QUESTE Olivier, délégués titulaire de COURPALAY
- Mr SEMPEY Jean-Louis, délégué titulaire de FONTENAY-TRESIGNY
- Mme LE CONTE Catherine, déléguée titulaire de HAUTEFEUILLE
- Mme DOUKHAN Nathalie, déléguée titulaire de LE PLESSIS-FEU AUSSOUS
- Mme TIRON Virginie, déléguée titulaire de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX
- Mme BEAUFORT Marilyn, déléguée titulaire de PEZARCHES
- Mme FRICK Martine et Mme LEGESNE Marie-Christine, déléguées titulaires de VAUDOY-EN-BRIE
- Mr BARRE William, délégué titulaire de VOINSLES
- Mme GALO Marie et Mme LEBASTARD Christelle, déléguées titulaires de CLOS FONTAINE
- Mr CHAUVIN Cyrille, délégué titulaire de PECY
- Mr BRUN Davy, délégué titulaire de QUIERS

**Absents représentés :**

- Mme RENÉ Sandrine donne procuration à Mme LAB Brigitte (BERNAY-VILBERT)
- Mr GAINAND Bruno donne procuration à Mr POMMIER Arnaud (GASTINS)

**Assistaient également à la séance :** Mme PERCIK, Adjoint Administratif principal et Mme BOGHE Alexia Adjoint Administratif.

Approbation du compte-rendu du 24 Juillet 2019, à l'unanimité  
Nomination d'un secrétaire de séance Mr HUSSON Olivier

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :**

Le compte administratif 2019 fait apparaître les résultats suivants :

**Section de fonctionnement :**

- Recettes de l'exercice 2019 :	293 847.57 €
- Dépenses de l'exercice 2019 :	116 653.91 €
	-----
Excédent de clôture 2019	177 193.66 €

**Section d'investissement :**

- Recettes de l'exercice 2019 :	263.68 €
- Dépenses de l'exercice 2019 :	128 040.00 €
	-----
- Déficit d'investissement 2019 :	- 127 776.32 €
- RAR 2019 Dépenses :	- 32 114.96 €
	-----
Déficit de clôture 2019 :	- 159 891.28 €

**Résultat cumulé de l'exercice 2019 : 17 302.38 €**

Le Compte Administratif 2019 du SMIVOS laisse apparaître un résultat cumulé excédentaire de clôture 2019 de **17 302.38 €**

Le doyen d'âge, Mr BOYOT Jean-Louis prend la présidence. Le Président de séance soumet le compte administratif au vote du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte Administratif 2019 du SMIVOS

**COMPTE DE GESTION 2019 :**

Les résultats du compte de gestion 2019 élaboré par le Receveur Municipal (comptable du trésor) sont identiques au compte administratif 2019 présenté par le Président.

Les résultats du compte de gestion établi par le Receveur Municipal (comptable du trésor) sont conformes aux écritures du compte administratif 2019 établis par le Président.

Le compte de gestion pour l'exercice 2019 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Monsieur le Président vous demande d'approuver le compte de gestion 2019 du SMIVOS

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Syndical, à l'unanimité

APPROUVE le compte de gestion 2019 du Receveur Municipal  
**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :**

Monsieur le Président présente le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2020 (loi d'orientation n° 92.125 du 6 Février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République).

Construction du Gymnase : emprunt à prévoir

Une partie des études préalables pour le Gymnase a été réalisée sur 2019, les paiements ont été les suivants :

PAIEMENT SUR LE BP 2019				
Société / Objet	Date paiement	HT	TTC	
<b>Société GÉO.PROJECT</b>				
Plan topographique	12/03/2019	1 250.00 €	1 500.00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>1 250.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	
<b>Société ASCISTE</b>				
Préprogramme, faisabilité	12/03/2019	10 850.00 €	13 020.00 €	
Repérage amiante / Prélèvement et analyse	12/03/2019	2 045.00 €	2 454.00 €	
Programme / Désignation du maitrise d'œuvre	12/08/2019	8 900.00 €	10 680.00 €	
Prestations intellectuelles	23/10/2019	1 175.00 €	1 410.00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>22 970.00 €</b>	<b>27 564.00 €</b>	
<b>Société LEPY (y compris la co-traitance)</b>				
<b>Tranche ferme APS</b>	Phase APS 100 % (Heusicom)	15/05/2019	1 880.20 €	2 256.24 €
	Phase APS 100 % (BETEM)	15/05/2019	5 861.80 €	7 034.16 €
	Phase APS 100 % (LEPY Laurent)	15/05/2019	14 378.00 €	17 253.60 €
	Phase APS 100 % (CDB Acoustics)	30/08/2019	1 900.00 €	2 280.00 €
<b>Tranche ferme APD</b>	Phase APD 100 % (Heusicom)	05/06/2019	2 844.00 €	3 412.80 €
	Phase APD 100 % (BETEM)	05/06/2019	11 376.00 €	13 651.20 €
	Phase APD 100 % (LEPY Laurent)	05/06/2019	14 220.00 €	17 064.00 €
<b>Tranche Optionnelle PRO</b>	Phase PRO 100% (Heusicom)	30/08/2019	4 503.00 €	5 403.60 €
	Phase PRO 100% (BETEM)	30/08/2019	13 509.00 €	16 210.80 €
	Phase PRO 100 % (LEPY Laurent)	30/08/2019	12 008.00 €	14 409.60 €
<b>TOTAL</b>		<b>82 480.00 €</b>	<b>98 976.00 €</b>	
<b>CUMUL 2019</b>		<b>106 700.00 €</b>	<b>128 040.00 €</b>	

Ces coûts ont été financés par la réserve que le SMIVOS avait sur 2019 (150 000.00 €)

Estimation de l'emprunt à prévoir sur l'année 2020

	Montant HT	Montant TTC
Etudes restantes AMO (sol et démolition)	3 200.00 €	3 840.00 €
Etude de sol (en cours de négociation)	11 275.00 €	13 530.00 €
CSPS : Sté ARC77	4 560.00 €	5 472.00 €
Contrôle Technique : Sté ANDICT	8 650.00 €	10 380.00 €
Démolition et désamiantage bât technique (estimation)	115 000.00 €	138 000.00 €
Architecte : M. LEPY et co-traitants	78 970.00 €	94 764.00 €
Construction du Gymnase	2 544 422.00 €	3 053 306.40 €
Achat du terrain à la Mairie	450 000.00 €	450 000.00 €
<b>TOTAL A FINANCER</b>		<b>3 769 292.40 €</b>
Subvention du Conseil Départemental		600 000.00 €
FCTVA (2 766 077.00 8 x 16.404%)		453 747.27 €
<b>RESTE A FINANCER</b>		<b>2 715 545.13 €</b>

Emprunt basé sur les taux obtenus fin 2018 par le Crédit Agricole

Montant du prêt **2 715 545.13 €**

Durée **15/ 20/ 25 ans**

Taux **Fixe**

Durée	Taux	échéances trimestrielles	échéances annuelles
15ans	1.84%	46 091.85 €	184 367.41 €
20ans	2.10%	34 657.14 €	138 628.58 €
25ans	2.32%	27 785.46 €	111 141.83 €

Subventions sollicitées, en cours d'étude :

Conseil Régional : Aide aux équipements sportifs : 200 000.00 €

Préfecture : DETR 2020 : 800 000.00 €

Participation au fonctionnement du centre sportif J. Profit de Fontenay-Trésigny

Par courrier du 19 avril 2019, M. ROSSILI demandait une participation du SMIVOS au fonctionnement du Centre sportif J. Profit de Fontenay-Trésigny à hauteur de 50 %, soit 27 000 € à prévoir sur la section fonctionnement du budget 2020 au lieu de 8 000 € actuellement.

#### **AUTORISATION D'ENGAGER LA CONSULTATION POUR LA CONSTRUCTION DU GYMNASE DU COLLEGE DES REMPARTS A ROZAY EN BRIE**

Vu le projet de reconstruction du gymnase du collège des remparts,

Vu les études préalables réalisées,

Vu la subvention du Conseil Départementale attribuée,

Vu les tableaux de simulations des participations, l'estimation des subventions et le reste à financer,

M. le Président demande au Conseil Syndical, au vue des éléments fournis, de l'autoriser à poursuivre le projet de construction du gymnase, pour la mission suivante :

\* de lancer la consultation pour la construction,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

A 19 voix POUR et 1 ABSENTION (Mr GAINAND Bruno)

AUTORISE Monsieur le Président à lancer la consultation pour la construction du nouveau gymnase et de l'atelier des services techniques.

## CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUAIRES - CDG 77 :

Le Président expose :

- l'opportunité pour le Syndicat de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques ;
- que le Centre de gestion propose aux communes et établissements publics une prestation d'accompagnement à l'exécution du marché.

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Vu le Décret n° 98.111 du 27 février 1998 intégrant les contrats d'assurance des collectivités locales dans le Code des Marchés Publics

Vu le Code de la Commande Publique

Vu l'expression du conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 2 juillet 2019 ayant fait vœu d'une mission facultative consistant à assister les collectivités et établissement souscripteurs du contrat à l'exécution de celui-ci et ayant chargé son Président de soumettre cette proposition aux collectivités et établissements publics du département.

Propose :

### Article 1er :

Le Syndicat Intercommunal Mixte à Vocation Scolaire autorise Monsieur Le Président à donner mandat au Centre de Gestion afin de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées selon le principe de la mutualisation.

Les caractéristiques de ces conventions seront les suivantes :

- Durée du contrat : **4 ans à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2021**

- Régime du contrat : **Capitalisation**

- Le Syndicat souhaite garantir:

les agents titulaires, stagiaires, non titulaires affiliés à l'IRCANTEC

les agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL

### Article 2 :

Si les résultats obtenus sont jugés satisfaisants, le Syndicat charge le CDG77 de l'assister dans les actes d'exécution du présent marché une fois celui-ci souscrit, par le biais d'une convention de gestion.

Dans le cas où elle ne donne pas suite aux propositions issues du marché, le Syndicat prend acte qu'elle devra s'acquitter d'une somme forfaitaire déterminée selon la strate de l'effectif :

- contrats standards CNRACL (jusqu'à 29 agents): 50 euros
- compris entre 30 et 199 agents CNRACL : 300 euros
- compris entre 200 et 499 agents CNRACL : 500 euros
- à partir de 500 agents CNRACL : 700 euros

### **Article 3 :**

Monsieur le Président demande au Syndicat Intercommunal Mixte à Vocation Scolaire de l'autoriser à signer le mandat et les conventions résultant du mandat donné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le mandat et les conventions résultant du mandat donné.

### **NOMINATION D'UN NOUVEAU SECRÉTAIRE**

Suite au départ en retraite de Madame DOREY Christine, adjoint administratif au service comptabilité à la Mairie de ROZAY-EN-BRIE qui exerçait les fonctions de secrétariat au sein du Syndicat,

Monsieur PERCIK propose la candidature de Madame Alexia BOGHE, Adjoint administratif territorial, pour assurer les mêmes fonctions au sein du Comité Syndical du SMIVOS.

A titre indicatif, l'indemnité annuelle versée à Mme DOREY Christine a été fixée à 1 372.04€ par délibération du 04/12/2003.

Monsieur PERCIK propose de verser une indemnité annuelle de 1 400 € à Madame Alexia BOGHE pour exercer les fonctions de secrétariat du SMIVOS, à compter du 01/04/2020. Cette indemnité sera versée trimestriellement.

Monsieur PERCIK précise que Madame Alexia BOGHE est en charge du service finances et comptabilité à la mairie de ROZAY EN BRIE, depuis janvier 2019, qu'elle effectue pour le SMIVOS les tâches suivantes : Salaires et cotisations du personnel, saisi des titres et mandats, suivi du budget.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la proposition du Président

DECIDE de porter le montant de l'indemnité annuelle à 1 400 € à compter du 01/04/2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 05

BENECH Michèle déléguée titulaire de MARLES-EN-BRIE

Signature :

BONNEAU Sophie, déléguée titulaire de HAUTEFEUILLE

Signature :

BONNEL Stéphane, délégué titulaire de MARLES EN BRIE

Signature :

BOUDOT Gilles, délégué titulaire de GASTINS

Signature :

BOUSSARD Alain, délégué suppléant de VAUDOY-EN-BRIE

Signature :

BOYOT Jean-Louis, délégué titulaire de TOUQUIN

Signature :

BRIGOT Bernard, délégué titulaire de TOUQUIN

Signature :

BRUN Davy, délégué titulaire de QUIERS

Signature :

CHAUVIN Cyrille, délégué titulaire de PECY

Signature :

DE MATOS Gilbert, délégué titulaire de ROZAY-en –BRIE

Signature :

FABRE Gérard, délégué titulaires de QUIERS

Signature :

FRICK Martine, déléguée titulaire de VAUDOY EN BRIE

Signature :

HUSSON Olivier, délégué titulaire de VOINSLES

Signature :

PERCIK Patrick, délégué titulaire de ROZAY-en –BRIE

Signature :

PERICHAUD Caroline, déléguée suppléante de COURPALAY

Signature :

PERIGAULT Isabelle, déléguée titulaire du PLESSIS FEU AUSSOUX

Signature :

PERRIN Ludovic, délégué titulaire de LA CHAPELLE IGER

Signature :

RENE Sandrine, déléguée titulaire de BERNAY-VILBERT

Signature :

SEMPEY Jean-Louis, délégué titulaire de FONTENAY-TRESIGNY

Signature :

STOURME Patrick, délégué suppléant de BERNAY VILBERT

Signature :